

L'accueil d'un enfant en situation de handicap nécessite de prendre en compte des besoins particuliers qui interrogent les pratiques éducatives de l'assistant familial. Comment ce professionnel va-t-il intégrer une compensation du handicap, une communication adaptée et définir un projet singulier pour cet enfant particulier ?

La situation de handicap va tantôt éclairer, tantôt diffracter ou rendre complexe toutes les problématiques liées au placement : séparation, appartenance, attachement. Elle va aussi de façon prégnante éprouver l'assistant familial par le surgissement d'émotions, doutes et inquiétudes mais aussi susciter une compétence professionnelle accrue et une reconnaissance professionnelle.

Le temps du placement va se superposer avec celui du handicap.

Objectifs de la formation

Comprendre le handicap et ses conséquences dans le développement de l'enfant, par l'identification de besoins particuliers.

Permettre à l'assistant familial de construire une réponse éducative adaptée, de développer un mode de communication plus singulier.

Construire des repères dans une temporalité différente celle du handicap.

Contenu pédagogique

Une première journée permet aux professionnels d'acquérir les connaissances générales sur le handicap. Socle de connaissance indispensable pour aborder les trois autres journées.

- Comprendre le concept de situation de handicap
 - Du trouble au handicap, quelle différence ? (le schéma de Wood et de la C.I.F)
 - Repères sociétaux et mise en place d'une société inclusive : la scolarisation des enfants en situation de handicap, et les repères législatifs et institutionnels
 - L'importance des aspects environnementaux tant physiques qu'éducatifs et affectifs

- Le principe de la compensation du handicap
 - Quel projet pour quel enfant ? Le projet personnalisé de compensation
 - L'articulation compensation et autonomie
 - La notion de dépendance
 - Les aides à la compensation du handicap

- L'environnement éducatif et affectif à partir de l'exemple du handicap psychomoteur :
 - Définition et points de repères
 - Comment favoriser l'éveil psychomoteur et développer une autonomie de l'enfant avec une prise en compte de ses besoins particuliers
 - L'apport des neurosciences sur le développement de l'enfant en situation de handicap

Une 2e journée permet aux professionnels de prendre en compte le temps du handicap dans les réponses éducatives et d'aborder les situations complexes des enfants en situation de handicap psychique.

- De l'existence d'un trouble à la reconnaissance du handicap
Le temps du handicap : du diagnostic, de l'annonce, jusqu'à la reconnaissance du handicap à partir de l'exemple des troubles du comportement et du handicap psychique
- Les troubles du comportement associés et handicap psychique
 - De l'observation d'un ou plusieurs troubles du comportement jusqu'à la reconnaissance d'un handicap psychique/ Du normal au pathologique.
 - L'exemple du déficit de l'attention et de l'hyperactivité
Définitions et repères
Savoir construire des outils permettant à l'enfant de mesurer l'écart à la norme de ses réponses sociales et de les réguler
 - Le handicap psychique
Définition et repères
Grandir avec un handicap psychique : Les réponses institutionnelles spécifiques

Une 3e journée permet aux professionnels de se familiariser avec les différents outils de communication en fonction des besoins particuliers de l'enfant en situation de handicap.

- La communication adaptée
 - Les différents stades dans la communication chez l'enfant
 - Rappel sur les spécificités du langage : verbal, non-verbal, corporel, expressif
 - Connaître les outils et différentes communications adaptées
- Le handicap intellectuel : définitions de la déficience intellectuelle et repères
 - Vie quotidienne, sécurité et autonomie
 - Comment communiquer en présence d'un trouble de concentration, mémorisation,
 - Comment communiquer pour aider l'enfant à se repérer dans le temps et dans l'espace
 - Aider l'enfant à s'exprimer et à rentrer en relation avec autrui
- La communication améliorée et alternative dans les troubles du spectre autistique
 - Définitions et repères du TSA
 - Savoir construire des outils permettant à l'enfant de développer des compétences sociales

Une 4e journée permet aux professionnels de s'approprier les conditions d'un travail en partenariat afin de valider les compensations proposées et de favoriser leur appropriation.

- Le positionnement du professionnel qui accueille un enfant en situation de handicap : travail en sous-groupe sur des situations concrètes
 - Observer pour mieux adapter sa réponse éducative aux particularités de l'enfant accueilli
 - Construction d'outils d'observation
 - Savoir repérer les capacités et les limites
 - Proposer et adapter les outils de compensation en fonction de l'âge, du handicap et/ou de l'évolution de la maladie
 - Se positionner efficacement vis-à-vis de l'enfant (identifier les risques de déni, surprotection....)

- Identifier les partenariats institutionnels, possibles
 - Partager ses observations : avec quels partenaires ?
 - Repères éthiques sur le partage d'informations.

- Communiquer et coopérer avec la famille
 - Construire un projet éducatif partagé avec les parents
 - Comprendre l'impact du handicap dans la parentalité
 - Les autres enfants

Démarche pédagogique

Apports théoriques étayés par des exemples de situations concrètes

Échanges sur l'expérience des stagiaires

Réveils pédagogiques (quizz et travail en groupe) sur les acquis au fur et à mesure de la progression de la formation

Sitographie et références bibliographiques pour approfondir

Supports visuels (PPT et vidéos)

Public concerné

Travailleurs sociaux.

Prérequis

Etre professionnel dans une structure accueillant des enfants en situation de handicap.

Durée

4 journées, d'une durée de 6 heures chacune, soit 24 heures de formation.



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

Accueillir un enfant en situation de handicap

Evaluation

Afin de mesurer les acquis au fur et à mesure de la progression de la formation, il sera proposé des réveils pédagogiques (quizz) sur les journées.

Un questionnaire de satisfaction et d'évaluation d'atteinte des objectifs du module de formation sera rempli par chaque participant en fin de formation.

Bilan

Lors de la dernière journée, un bilan « à chaud » est effectué conjointement avec l'intervenant, les stagiaires, un responsable institutionnel.

Un certificat de réalisation de formation sera transmis aux participants.

Formateur Etsup

Fabienne SCHLATTER, formatrice à l'Etsup, créatrice de l'association Hand'Aptitudes en 2009.

Contact

Sanaa KAROUANI, Assistante de projet

sanaa.karouani@etsup.com

Tél 01 44 16 81 91

ETSUP – Ecole Supérieure de Travail Social

Tour Montparnasse – 33, avenue du Maine – 75015 Paris

N° de SIRET : 784 281 099 00043

Code APE 8559B

N° OPQF : 9910AR451